

La réforme du collège, et après ?

Karine Charpentier,
Professeure d'EPS, La Roche-sur-Yon, (85),

Si le passage du collège au lycée technologique et général peut s'inscrire dans une logique de continuité telle un « cycle 5 » qui suit le cycle 4, tant sur le plan des pratiques que des contenus, la continuité dans le cadre de la liaison collège-lycée professionnel (LP) est sans doute moins évidente. C'est à travers une réussite retrouvée, une motivation générée par l'engagement dans les enseignements pratiques notamment, que l'élève considère très souvent le LP comme un nouveau départ dans son parcours de formation. Un focus sur les attitudes non acquises à l'entrée en seconde professionnelle montre que les connaissances et compétences abordées au collège, au cycle 4, sont à réactiver et à approfondir au lycée. La démarche proposée, pour rendre lisible les contenus, s'inscrit dans l'esprit de la réforme du collège : travail en équipe pluridisciplinaire, personnalisation, et respect d'une temporalité nouvelle, à l'échelle du cycle 5. Ces pratiques insufflées par la réforme nourrissent et renforcent la liaison à travers le croisement des enseignements et du socle, l'accompagnement personnalisé, les parcours : une harmonisation des pratiques se profile alors.



Les attentes du lycée professionnel

Le continuum d'attitudes, une démarche transdisciplinaire

Le constat est récurrent, perçu dans toutes les disciplines, mis à jour lors des conseils de classe, révélé par la nature des « incidents vie scolaire » : la majorité des élèves orientés en seconde professionnelle présente des difficultés scolaires, voire comportementales pour certains. Les attitudes de défiance, de dilettantisme, de passivité, d'ennui ou de révolte sont les conséquences d'un rejet de l'école ou d'une lassitude parfois. Elles mettent aussi en évidence des manques méthodologiques qui pénalisent la réussite scolaire. Pour beaucoup, les élèves reprennent un nouveau souffle au lycée professionnel à l'aide de pratiques plus pragmatiques et variées qui font sens (enseignement professionnel et périodes de formation en milieu professionnel -PFMP, notamment). Avec le concours de toutes les disciplines et un travail commun autour des besoins des élèves, de la remobilisation scolaire, de la réussite retrouvée, une relation positive avec le système éducatif s'établit pour envisager un présent et un avenir plus serein. Un travail pluridisciplinaire autour d'une problématique liée aux attitudes¹ aide véritablement l'élève à se structurer et faire évoluer sa posture d'élève. Les attitudes, à condition d'être didactisées et adaptées, sont de puissants vecteurs d'adhésion aux apprentissages futurs : elles constituent un levier

¹ PAULMAZ (E.), « Les attitudes, composantes fondamentales de la construction des compétences », e-novEPS N°2, janvier 2012



important sur lequel l'équipe enseignante s'appuie dès l'entrée en seconde pour envisager des acquisitions futures et durables. Les attitudes sont constituantes et fortement corrélées à la vie sociale. Elles sont donc identifiables et lisibles par tous. Elles offrent une accroche évidente et fédératrice pour un projet transdisciplinaire. La construction collective d'un continuum de la seconde à la terminale (*schéma 1*), oblige les équipes pédagogiques à établir des priorités sur les attentes, les contenus et à définir des temps d'acquisition. Le but étant d'engager véritablement l'élève sur un axe de progrès dans la durée, en fonction de ses caractéristiques, de l'orientation choisie. « Tout » n'est pas enseigné, les attitudes ne sont pas hiérarchisées (telle attitude plus importante que telle autre) ni exclusives (telle attitude non enseignée est présente). Identifier et cibler les attitudes à construire ou à renforcer, planifier la progression permet également aux équipes pédagogiques de se focaliser sur un ou deux objets d'enseignement, de ne pas s'éparpiller. Ainsi l'écueil du traitement exhaustif « tout traiter et tout le temps » est écarté.

Le continuum d'attitudes attendues au lycée professionnel s'articule en trois temps, de la seconde à la terminale :

L'intégration des règles.

Adopter un comportement « scolaire » et professionnel et l'assumer dans la classe est une condition de la réussite. L'intégration des règles donne des points d'appui et des repères concrets à l'élève pour s'engager dans une dynamique de travail positive. Le positionnement par rapport à la norme scolaire et au groupe est compliqué à l'entrée en seconde professionnelle et nécessite une redéfinition, une affirmation, une reconstruction. Toutes les compétences développées au collège dans le domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCCC)² sont à réactiver. Les attitudes liées au respect et à la coopération sont valorisées et développées dans la continuité du travail effectué au collège autour du vivre ensemble. Ici, le concours de l'EPS s'accomplit à travers la compétence méthodologique et sociale (CMS 2) « respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité ».

Construire une autonomie de travail.

Pour consolider et conserver cette dynamique positive, les attitudes liées à la volonté d'engagement, à l'effort, l'implication personnelle dans la construction du parcours de réussite sont approfondies. Ce sont les compétences développées au collège, autour des items « responsabilité et sens de l'engagement » du domaine 3 et « organisation du travail personnel » du domaine 2 qui sont sollicitées et développées. Cette fois, le lien s'opère en EPS avec la CMS1 « s'engager lucidement dans sa pratique ».

Le temps de la mise en projet.

La projection vers l'après (études supérieures ou monde professionnel), la distanciation et les travaux collaboratifs, encouragent l'initiative, l'altruisme, la communication. De même, la fin de cycle prolonge l'acquisition des compétences soclées des domaines 2 et 3 liées aux items « coopération et réalisation de projets » et « expression de la sensibilité des opinions, respect des autres » notamment.

² Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, BO n°17 du 23/04/2015



Schéma1, les attitudes attendues en LP, un continuum de la seconde à la terminale.



Les domaines de compétence 2 et 3 du collège constituent de véritables points d'ancrage pour développer l'acquisition des attitudes et compétences méthodologiques au lycée. Les trois temps s'inscrivent dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui « donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable »³.

Du continuum à l'échelle descriptive : expliciter les attentes

La démarche de construction d'un continuum d'attitudes au LP (Tab1.) s'inscrit pleinement dans la logique de la réforme du collège du point de vue de la temporalité⁴. Pour respecter le niveau d'acquisition et de progression de chaque élève, l'échelle détermine des étapes en respectant la notion de cycle d'acquisition -temps long- et efface la temporalité annuelle ou même de séquence. Le cycle 5, au lycée, s'étend sur les trois années de formation : seconde, première et terminale. Chaque élève, riche des compétences acquises au collège, peut situer son niveau d'acquisition sur l'échelle et évoluer à son rythme tout en sachant quels sont les attendus de fin de cycle. Le continuum permet la différenciation dans le positionnement, l'appropriation des contenus et donne du temps pour acter les progrès. Ainsi, la grande hétérogénéité des comportements à l'entrée en seconde est traitée selon des temps d'acquisition variables.

L'intégration des attentes du milieu professionnel (référentiel certificatif en PFMP) au continuum du lycée démontre que le travail autour des attitudes à acquérir ne se limite pas au seul secteur éducatif mais se prolonge hors du champ scolaire. L'importance du savoir-être dans la réussite scolaire et professionnelle apparaît clairement. Mettre en évidence ce lien est essentiel pour susciter l'adhésion des élèves les moins impliqués dans les apprentissages au lycée. Il s'agit d'un appui indéniable pour les équipes pédagogiques et notamment dans le cadre des enseignements généraux, pour impliquer ceux qui ne voient pas toujours à quoi leur sert le cours de maths, d'EPS ou d'espagnol dans la perspective de leur pratique professionnelle future ou de leur vie sociale.

Le tableau ci-dessous est un exemple contextualisé pour une filière professionnelle donnée. Ce travail est transposable et peut être adapté en fonction des caractéristiques des élèves.

³ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, BO n°17 du 23/04/2015- Annexe



Tab. 1, Exemple d'une échelle descriptive au LP BRANLY avec une classe de la filière bac pro commerce

Temps d'acquisition des attitudes sur le cycle de la seconde à la terminale						
Intégrer les règles		Construire l'autonomie de travail		Se mettre en projet		PFMP (Période de formation en milieu professionnel)
Le respect		L'engagement		L'initiative		
entrée et sortie de classe	respecter les consignes de travail	participer oralement : savoir parler et savoir écouter	travailler régulièrement	rendre compte de son travail oralement et par écrit	mener un projet dans le temps (réalisation dossier, projet de classe)	punctualité
adapter son comportement verbal aux contextes : classe, sorties et pfm	rattraper son travail en cas d'absence	respecter l'apprentissage de ses camarades (ne plus bavarder)	fournir un travail personnel approfondi	prendre des initiatives: être source de proposition (actions classe, mini-groupe)	diagnostiquer et faire évoluer le projet	adopter une tenue adaptée
adapter son comportement non verbal aux contextes: classe, sorties et pfm	respecter les délais requis: devoir, rapport promesse de stage...	travailler en groupe : autonomie et entre-aide	être rigoureux dans son travail			adopter un comportement professionnel
	soigner son travail					s'intégrer dans une équipe de travail
	solliciter de l'aide en cas d'incompréhension et de difficulté					respecter des consignes
						s'impliquer dans son travail
						Certification

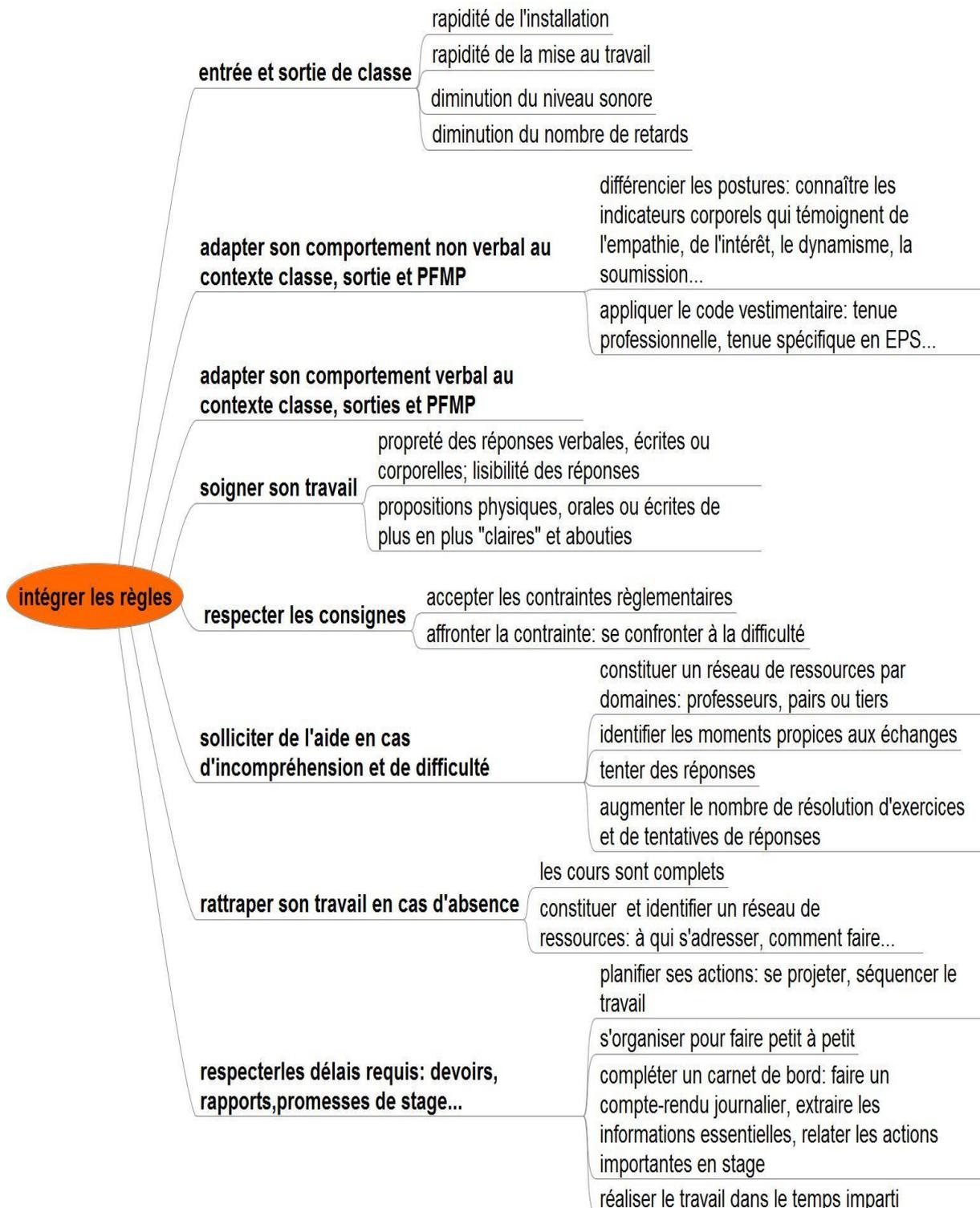
Construire des indicateurs de progrès : une démarche d'appropriation

Le constat et le positionnement sur l'échelle constituent une première étape dans la démarche d'appropriation. Il est important ensuite, de proposer à l'élève des indicateurs, d'associer les connaissances pour lui permettre de se situer, de mesurer le chemin à parcourir, de cibler les efforts et de s'emparer de la notion. L'explicitation des contenus est une étape fondamentale pour une appropriation réelle. Elle impulse un changement de posture et donne à l'élève des temps d'introspection ou d'analyse qui servent à améliorer la connaissance de soi. Elle aide également aux choix d'orientation. Le professeur principal utilise cet outil pour interroger, pour stimuler les ambitions et mesurer les écarts entre les projections dans l'avenir et les attitudes actuelles.

Pour chacun des trois temps d'acquisition (intégration des règles, autonomie de travail, mise en projet), les élèves connaissent les indicateurs de progrès sur le temps du cycle. Ils identifient alors les étapes de progression sur le long terme. Ces dernières peuvent être présentées sous forme de carte mentale (*Carte 1.*) Pour une appropriation plus performante et signifiante, les élèves la construisent eux-mêmes, sur le temps de l'accompagnement personnalisé par exemple.



Carte1. Les indicateurs, témoins d'un processus de progression, exemple pour le premier temps d'acquisition (intégrer les règles)



Proposer des situations d'apprentissage autour des attitudes à construire

L'enjeu est de répondre à la question : comment faire en sorte que ces attitudes prennent du sens dans chaque enseignement ? Par définition, l'acquisition des compétences transdisciplinaires, s'accomplit à travers des situations d'apprentissage riches et variées dans chaque matière, à différents moments du cursus. Ainsi une acquisition spiralaire se profile : revenir sur des notions similaires en les approfondissant à chaque passage. Mais, au-delà des expériences dans les différentes disciplines, l'élève acquiert des savoirs en identifiant des invariants pour construire les attitudes en toute conscience. En début de cycle, « Soigner son travail » par exemple, se décline pour chaque enseignement, par la qualité et la propreté du travail rendu ou présenté. Cela peut se traduire en mathématiques par des situations d'apprentissage autour du protocole de démonstration, de l'élaboration du raisonnement (qualité), mais aussi plus simplement par l'exigence d'une feuille lisse, sans ratures, avec un intitulé correctement complété (propreté) par exemple. En EPS, en danse, les situations d'apprentissage qui proposent d'explorer les différentes énergies du mouvement développent la qualité des réponses, alors que les propositions de passage devant un public à plusieurs moments de la séquence favorisent la propreté à travers le repérage et l'élimination des gestes parasites. A un niveau plus avancé, la mise en scène et l'identification des procédés de composition, leur pertinence à l'égard du propos chorégraphique valident la propreté ou plutôt la justesse des réponses. Le choix des APSA (et donc la réflexion sur la programmation) entre aussi dans ce processus d'acquisition des attitudes : la CP3 est très intéressante pour mobiliser les connaissances et compétences liées à la communication verbale et corporelle par exemple, alors que la CP2 à travers le sauvetage ou l'escalade favorise l'altruisme et les attitudes constitutives de la citoyenneté.⁵ C'est également un moyen de poursuivre les objectifs du collège où « Connaître les gestes de premiers secours et la chaîne d'alerte »⁶ est l'un des enjeux d'apprentissage en EPS qui croise le champ 2 « adapter ses déplacements à des environnements variés » et le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen ». Penser les APSA à travers un filtre d'acquisition de compétences transversales permet aux équipes pédagogiques des lycées de s'inscrire dans la démarche développée au collège où les enjeux d'apprentissage sont déterminés en croisant les domaines du socle et les champs d'apprentissage.



Des liens collège-LP à consolider

Parce que le parcours de l'élève arrivant au lycée professionnel n'a pas été « un long fleuve tranquille », cet élève est moins « docile », plus rétif aux apprentissages purement scolaires et l'exprime « c'est nul ! Non, je ne ferai pas ! ». Il a besoin de sens concret pour s'engager dans les apprentissages. Cet élève a depuis longtemps contraint les équipes éducatives à réfléchir à partir de lui, à penser autrement les enseignements et orienter les pratiques pédagogiques vers des approches et des entrées plus pragmatiques, dans un premier temps, au moins. En effet, les lycées professionnels, comme les établissements classés sensibles ou accueillant des élèves à besoins particuliers, ont particulièrement développé le travail en équipes pluridisciplinaires, les projets personnalisés (mini-stages, parcours d'orientation, parcours décrocheurs...), ciblé les besoins des élèves (tutorat, AP...), autorisé des passerelles, renforcé les liens avec les milieux extérieurs (stages, visites d'entreprises, partenariat avec des associations...), valorisé les projets de classes, les actions éducatives, fait des ponts dans les contenus entre enseignement général et professionnel... Finalement, ce type de pratiques expérimenté au LP est encouragé et développé au collège par la réforme. L'homogénéité des pratiques consolide la liaison collège-lycée professionnel et offre une plus-value directe à l'élève en difficulté. Dans l'autre sens, les professeurs de lycée s'approprient, intègrent et formalisent dans leur enseignement la nouvelle

5 Vidéo dans les ressources d'accompagnement cycle 4, illustration sauvetage

6 Documents d'accompagnement- BOEN Spécial N°11 du 26/11/2015



conception des contenus : croisement des enseignements et des cinq domaines du socle. L'enjeu est de préserver la cohérence du parcours de l'élève.

Les enseignements à travers le socle

Toutes les disciplines contribuent aux cinq domaines du SCCC. L'élève en fin de troisième valide les compétences du socle. Mais, à l'entrée en seconde professionnelle, tous les élèves n'ont pas acquis les compétences. L'élève de LP a besoin de temps. Les connaissances sont là mais « en sommeil », elles nécessitent d'être réactivées et consolidées. C'est donc en s'appuyant sur les compétences travaillées au collège, en reprenant certaines étapes et en proposant une nouvelle progression (Tab. 3) que l'élève poursuit son parcours de formation dans la même logique.

Tab. 3, Déclinaison des étapes de progression pour développer la communication en relation avec le domaine 1 du SCCC

La communication verbale			
Au collège	Au LP		
Liens SCCC	Intégrer les règles	Construire l'autonomie	Se mettre en projet
Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer	Adapter son comportement verbal	Participer oralement : savoir parler et savoir écouter	Rendre compte de son travail oralement et par écrit
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit une expression orale claire et adaptée aux situations de communication une réflexion sur la langue qui permette de reformuler, transposer, interpréter, créer et communiquer. passer d'un mode de communication à un autre	différencier les répertoires de vocabulaire : classe, milieu professionnel, privé augmenter le niveau de vocabulaire, étoffer le répertoire lexical, champs disciplinaires exprimer un désaccord sereinement : contrôler ses émotions, argumenter s'adresser à différents interlocuteurs en respectant les codes : politesse, hiérarchie...	prendre la parole à bon escient, en relation avec le contexte du cours s'exprimer avec un vocabulaire relevant du champ d'apprentissage : être précis et intelligible être attentif : extraire les points clefs des propositions orales, être capable de reformuler être attentif : respecter la parole de l'autre accepter les critiques pour progresser	analyser sa pratique connaître les résultats de ses actions formuler des hypothèses enrichir les propositions par : les apports des autres, les connaissances acquises en stage, les recherches personnelles... accepter et formuler des critiques positives proposer des perspectives

Chaque discipline, à travers ses programmes vient nourrir le socle. Par exemple, la compétence professionnelle « Effectuer la découverte du client » en commerce, contribue à développer la communication verbale et se construit sur quatre pôles dans la continuité du domaine 1 du SCCC : accueillir le client en respectant la règle des 4x20, rechercher les besoins du client en utilisant les différents types de question, identifier les mobiles d'achat du client, reformuler précisément les besoins exprimés par le client. De la même façon, l'EPS, développe la verbalisation et l'utilisation d'un vocabulaire adapté à travers les temps d'analyse de pratique pour décrire la motricité d'autrui et la sienne, quel que soit l'activité support. Le choix de l'escalade est intéressant pour établir un mode de communication explicite entre grimpeur et assureur. La précision du langage (prêt, sec, mou, avale, bloque...), la rigueur des injonctions, l'écoute et la réactivité des partenaires, apportent un éclairage



disciplinaire différent sur la communication et offrent une exploration diversifiée du domaine 1. Pour la CP2 les champs se croisent également avec le domaine 3.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé constitue un temps fort pour proposer des mises en œuvre originales, afin de mobiliser, de nouveau, les compétences du socle. Dans la poursuite du travail effectué ci-dessus, les contenus centrés sur la communication qui engageant l'expression orale et corporelle ou posturale sont exploités au-delà des pratiques disciplinaires, à travers des jeux théâtraux par exemple. En LP, une entrée par l'oral est un point de départ favorable pour les élèves éprouvant des difficultés à l'écrit et permet à tous, de travailler sur la confiance en soi, l'écoute et le respect. Le français et l'EPS mais aussi, les arts plastiques sont des disciplines privilégiées pour faire le lien entre le corps et la parole. A travers le théâtre-image par exemple, (les statues, les tableaux vivants...), les exercices de mémorisation (cercles de paroles), les marches et traversées (travail de danse également), la restitution des spectacles vivants par la mémoire du corps, les mini-exposés filmés etc... l'AP propose un temps fondateur pour redonner une place au corps de l'élève, trop souvent « absent », immobile, assis. Pour les professeurs, l'AP laisse du temps pour explorer, innover, co-animer et croiser les regards des disciplines sur un même objet d'enseignement. Toutes ces pratiques, dans un AP intitulée « Redonner corps à la parole », développent des compétences du domaine 1 « passer d'un mode de communication à un autre », du domaine 3 « expression de la sensibilité des opinions, respect des autres » et du domaine 5 « développer la créativité dans la confrontation ; expérimenter et comprendre la spécificité des productions artistiques considérées comme représentations du monde, interrogations sur l'être humain, interprétations et propositions »⁷. Le temps de l'AP est aussi celui de la différenciation. Un travail sur la restitution à l'oral d'une expérience professionnelle en stage peut être différencié simplement par la longueur des prestations attendues : temps de parole variable en fonction de l'aisance, ou bien par la complexité de la prestation : imposer une prestation physique, avec un déplacement à celui qui maîtrise, faire bénéficier l'élève en difficulté de l'aide d'un camarade journaliste qui, par un questionnement, peut soutenir et relancer la prestation, par exemple.

Le réinvestissement des compétences liées à la communication est rapidement proposé dans l'année lorsque les élèves recherchent leurs stages puis lorsqu'ils évoluent en entreprise. L'évaluation des acquisitions (compétences soclées et attitudes) peut aussi se faire sur ces moments hors du temps scolaire.

Le parcours avenir

Les parcours (avenir, citoyen, culturel et santé) sont destinés à jalonner la formation de l'élève en identifiant notamment des étapes formatrices, des rencontres, des lieux, des occasions. Ils participent au même titre que les enseignements disciplinaires, l'AP ou les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires), à la construction des compétences et à la formation du futur citoyen.

Le parcours avenir de l'élève au lycée professionnel est jalonné par des actions variées qui vont lui permettre de mieux comprendre le monde social et économique qui l'entoure, de mieux appréhender sa formation et réaliser des choix d'orientation raisonnés et éclairés, finalement l'aider à se projeter dans l'avenir⁸. En effet, les temps d'apprentissage en stage, la participation des élèves au carrefour des métiers, les rencontres avec des professionnels (conférences-débat, simulations d'entretien d'embauche, visites d'entreprise etc...), les visites d'établissements qui proposent des BTS, l'implication des élèves sur la journée des portes ouvertes (liste non exhaustive) constituent autant de temps riches et formateurs qui balisent la formation et éclairent la projection vers l'après.

En complément et à un autre niveau, le continuum d'attitude et ses outils, l'échelle descriptive (*tab1.*) et les indicateurs de progrès (*Carte1*) posent également des jalons dans le parcours avenir de l'élève. En effet, ils fournissent des repères concrets aux élèves et à l'équipe pédagogique, permettent de questionner les ambitions à travers le prisme du respect, de l'engagement et de l'initiative. Ces valeurs sont fondatrices et traversent les apprentissages du lycée à l'entreprise. Le professeur principal

⁷ Cycle 4 – extraits BO n° du 26/11/2015- volet 2

⁸ Actions éducatives, Parcours Avenir – arrêté du 1-7-2015 -J.O. du 7-7-2015



interroge et fait réfléchir l'élève qui se projette vers un BTS mais qui n'a pas encore construit l'autonomie de travail : identifier ce qui reste à construire pour atteindre l'objectif, cibler les efforts et faire un choix d'orientation lucide. A contrario, il stimule celui qui valide toutes les compétences, vers une poursuite adaptée (mention complémentaire, BTS...). Il a des outils concrets pour comparer les attitudes évaluées en PFMP et celles observées au lycée, mesurer les décalages pointer le degré d'intérêt pour la filière choisie... L'outil commun, accessible à tous, professeurs comme élèves, dépasse la compétence disciplinaire, ouvre des espaces et s'ancre dans une dimension universelle.



Conclusion

Proposer un parcours de formation cohérent, dans les contenus comme dans les pratiques, de la maternelle au lycée, constitue un des enjeux de la réforme. L'élève qui change d'environnement (CP, 6^e, 3^ePEP, 2^{de}) poursuit un cycle de formation. Le professeur ne peut plus ignorer les étapes précédentes s'il veut donner du sens et de la cohérence à son enseignement à l'échelle du parcours scolaire de l'élève. L'enseignant ne peut plus faire seul pour engager l'élève dans la réussite. Les enseignements pratiques, le travail en équipe, la démarche de construction et d'explicitation des contenus grâce à des outils communs (échelles descriptives, uniformes, cartes heuristiques...) favorisent la collaboration entre professeurs d'une part et avec les élèves d'autre part. Le sens des apprentissages se fait pour l'élève à travers des compétences qui traversent les disciplines. En effet, la construction des compétences n'est plus l'apanage disciplinaire. Désormais chaque matière concourt à la construction des compétences. Les enseignements disciplinaires, les actions éducatives, les parcours permettent un éclairage systémique du monde.

